



Mesdames,

Messieurs,

Chers vous toutes et tous,

Ainsi, la Wallonie va se doter demain d'une belle Assurance Autonomie !

Au niveau de la FEDOM et de ses 11 services, nous la demandons !

Nous l'espérons...

Nous réclamions depuis des années l'octroi de moyens complémentaires, l'octroi de contingents structurels pour nous permettre de répondre à la très nombreuse demande qui émane de nos concitoyens. Des contingents pour développer une politique de l'emploi graduelle et stable.

Des moyens pour améliorer significativement l'encadrement social et administratif.

Des moyens pour renforcer les outils de coordination.

Oui nous voulions continuer à déployer ce modèle exceptionnel en qualité de l'aide à domicile pour toutes et tous. Les fondations sont solides, fonctionnelles, répondant de manière pointue et qualitative aux spécificités de chacune des demandes d'aide.

Oui nous voulions continuer à dire oui à tous !

Mais non, nous ne voulons pas du modèle d'Assurance Autonomie qui nous est proposé ! Il nous conduira inéluctablement à mettre au placard des centaines voire des milliers de bénéficiaires que nous aidons aujourd'hui. Que feront-ils ? Qui les aidera ?

Car, Mesdames, Messieurs, prenons, si vous le voulez bien, un exemple tout simple.

Un couple : Bertha et Louis ont tous les deux 78 ans. En 2025, ils en auront 85 ! Ils seront toujours valides mais l'arthrose de l'un et la polyarthrite de l'autre rendront les tâches de la vie quotidienne difficiles et dangereuses parfois à assumer.

Bertha et Louis auront d'ores et déjà cotisé $2 \times 50 \text{ €} \times 7 \text{ ans}$ soit 700 € de solidarité.

Leurs trois enfants tous en couple auront quant à eux cotisé $6 \text{ personnes} \times 50 \text{ €} \times 7 \text{ ans}$ soit 2.100 €. Soit un total de près de 3.000 € pour cette famille. Les enfants trouvent en 2025 qu'il est grand temps de mettre en place des services à domicile et rapidement ils verront leurs parents passer sous le scanner du BelRai Screener. Cette échelle mathématique d'évaluation de la dépendance, celle-là même qui ne prend pas en compte l'isolement, l'entourage ou la simple perte d'autonomie. Pas de chance ! Le score fatidique permettant à Bertha et Louis d'obtenir une tarification avantageuse grâce aux cotisations de leur famille ne sera pas atteint.

Bertha, Louis et leurs enfants auront alors le choix de malgré tout faire appel à des services agréés tels que les nôtres mais ils paieront 35 € l'heure d'Aide familiale.

Ou, et c'est plus que vraisemblable, ils abandonneront l'idée de faire appel à des services et des professionnels qualifiés pour se tourner vers le secteur des titres-services ou vers le déploiement de structures marchandes moins qualifiées.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour ne pas abandonner Bertha et Louis.

Ils sont vieux et n'en peuvent rien. C'est la vie.

Ils ont besoin, pour rester au domicile, d'un accompagnement par des professionnels expérimentés ! Les Aides familiales, les Aides Ménagères Sociales et Gardes à domicile des Services d'aide aux familles et aux aînés (SAFA) sont des sentinelles de prévention. C'est par leur action dès le début de l'apparition des symptômes dus au vieillissement que de si nombreuses personnes restent chez elle aussi longtemps dans un cadre de vie respectueux de leur dignité et de leur choix de vie.

C'est par l'intervention de ces mêmes professionnels que des familles vivant des difficultés sociales, psychologiques ou médicales arrivent à ne pas sombrer.

L'Aide familiale, métier central, métier pivot de nos services est sans doute le métier où les professionnels qui l'exercent ont développé depuis des décennies une incroyable capacité d'adaptation à l'évolution de la société, de sa démographie et des besoins qu'elle engendre. Une vraie polyvalence.

Abandonner l'intervention préventive pour tous par nos travailleurs, pour privilégier l'accompagnement des seules personnes déjà dépendantes, c'est précipiter ces personnes âgées, ces familles vers la dépendance rapide et brutale.

Avec quels coûts supplémentaires pour les familles ? Avec quels coûts pour la Wallonie qui peut déjà se remettre à construire et financer des dizaines de maisons de repos et de soins.

- Oui nos aînés ont besoin d'aide pour entretenir leur lieu de vie. Faire de l'entretien chez une personne souffrant même d'une cécité partielle, ce n'est pas donné à tout le monde. Cela exige des compétences.
- Oui ils ont besoin d'aide pour comprendre les dédales administratifs de plus en plus complexes qui leur sont imposés même par l'Assurance Autonomie.
- Oui ils doivent s'appuyer sur le soutien de l'Aide familiale pour faire des courses et les ranger et en profiter pour sortir de chez eux pour garder une vie socialisante.
- Oui ils ont besoin d'accompagnement pour se rendre aux visites médicales, à la banque, etc.

- Et oui, les Assistants sociaux des services sont totalement en mesure d'analyser sans ce BelRai Screener la différence entre la perte d'autonomie et le début de la dépendance.
- Oui l'analyse de la demande et l'organisation du plan d'aide doivent rester construites sur la base d'une relation humaine et non d'un pseudo contrôle technique.
Le plan d'aide progresse aussi sur base d'une analyse fine de l'évolution des situations que seules les travailleurs de terrain et les travailleurs sociaux peuvent fournir de manière rapide et adéquate.

La FEDOM n'accepte pas que les missions de ses travailleurs soient concentrées sur des actes de plus en plus sanitaires au bénéfice exclusif des personnes dépendantes ou très dépendantes.

Madame la Ministre, la grande dépendance pour celles et ceux qui connaissent bien notre secteur, c'est bien souvent la porte ouverte vers la limite du maintien à domicile et du passage vers la maison de repos et de soins. Ne mélangeons pas les missions des différents secteurs.

Nos Aides familiales, Aides Ménagères Sociales et Gardes à domicile ne sont pas et ne veulent pas devenir uniquement des aides-infirmiers.

La FEDOM demande à ce que l'on en revienne aux demandes initiales du secteur.

La FEDOM demande la mise en place des Assises du domicile afin que le projet d'Assurance Autonomie de la Wallonie soit porté et non subi par un secteur largement représenté aujourd'hui.

Intervention de Didier Dubois, Président de la FEDOM